**DISCOURS ANTOINE GIORGI**

**INAUGURATION NOUVELLES INFRASTRUCTURES PORTUAIRES PORTO-POLLO**

**27 JUIN 2015**

**Monsieur le Président du Conseil Exécutif ;**

**Monsieur le Député de la Corse du Sud ;**

**Monsieur le Sénateur de la Corse du Sud ;**

**Monsieur le Conseiller exécutif, Président de l’Office des Transports ;**

**Monsieur le Président de la communauté de commune du Taravo ;**

**Mesdames et Messieurs les Maires ;**

**Mesdames et Messieurs les élus ;**

**Mesdames et Messieurs les représentants des services de l’état ;**

**Monsieur le Directeur de la SNSM ;**

**Mes chers administrés ;**

**Mesdames et Messieurs, Mes chers amis…**

**Merci de votre présence.**

**Nous sommes réunis aujourd’hui pour inaugurer les nouvelles infrastructures du Port Jean-Baptiste TOMI.**

**Jean-Baptiste TOMI a été le maire de cette commune de 1947 à 1989 et avait, dans un contexte difficile, engagé et réalisé de nombreuses infrastructures nécessaires au développement.**

**Son approche visionnaire a permis de doter la commune des équipements de première nécessité qu’étaient l’eau, l’électricité, les voies de communication mais aussi d’initier des projets d’équipement structurants tel que celui que nous inaugurons aujourd’hui qui participe à l’essor du tourisme et son corollaire le développement économique.**

**C’est en 1991 que le premier aménagement du port a été réalisé et c’est à ce moment que le conseil municipal a voulu rendre hommage à Jean-Baptiste TOMI, en baptisant de son nom cet équipement.**

**Il savait lui, comme moi, un enfant de la haute vallée du Taravo, que la gestion et l’utilisation de la mer étaient des vecteurs essentiels pour le développement de l’activité économique. Il le savait d’autant mieux qu’en tant qu’enseignant mais surtout en tant qu’élève de la République, on lui avait appris que Porto-Pollo, à l’embouchure de notre fleuve nourricier, était un lieu connu des pêcheurs pour son plan d’eau sécurisé et sa ressource fructueuse : le port de Porto-Pollo est l’ancien « scalo » du Taravo, à l’abri des vents d’ouest, déjà indiqué sur les plans du XVI° siècles.**

**Depuis 1991, des améliorations ont continuellement été apportées à cet équipement, cependant, il nous fallait lancer une restructuration de fond de ces infrastructures en optimisant l’accueil et en augmentant sa capacité tout en prenant soins de parfaire la sécurité du lieu, tant pour les plaisanciers que pour les promeneurs.**

**Je sais que les travaux portuaires nécessitent des investissements permanents mais je crois qu’aujourd’hui, l’essentiel de notre projet est réalisé.**

**Ces travaux n’ont pu être mis en œuvre que grâce aux financements obtenus dans le cadre du plan nautique qu’avec José ROSSI, nous avions fait voter à l’Assemblée de Corse sous la Présidence de Camille de ROCCA SERRA et d’Ange SANTINI. Le Président Paul GIACOBBI, a compris l’intérêt, pour le tourisme, de nous aider et nous accompagner dans cette réalisation. Le Conseil Général de la Corse du Sud et son président se sont aussi associés à notre projet. Je voudrais, à ce titre, les remercier vivement ainsi que l’Etat, bien évidemment, pour l’effort qu’il a consenti.**

**Ainsi, lorsque l’intérêt général prime, lorsque les responsables politiques se mettent au service du développement, les considérations idéologiques et partisanes sont toujours dépassées.**

**Augurons que pour demain, cet esprit demeure !**

**Réaliser de tels travaux pour une petite commune comme la nôtre n’a pas été simple. Ce sont des heures, des journées, des années de travail pour aboutir à la concrétisation.**

**Après de nombreuses études d’impact, d’une part, et d’agitation, d’autre part, le projet définitif dont vous voyez la réalisation aujourd’hui a consisté en :**

* **La construction d’une contre jetée de 78 m enracinée sur la plage, parallèle au quai principal pour isoler le port de la plage et réduire l’ensablement ;**
* **Le rechargement de la jetée principale ;**
* **La construction d’un nouveau quai de 75 m côté ouest en retrait des enrochements actuels de la plage ;**
* **Le réaménagement des pannes et création de nouveaux pontons ;**
* **Le déplacement et élargissement de la cale de halage pour réduire l’agitation et la rendre mieux exploitable ;**
* **L’équipement des nouvelles pannes en bornes et systèmes d’amarrage ;**
* **L’obtention du label port propre ;**
* **Le réaménagement de voiries et parkings.**

**Outre la sécurisation de ces installations, le projet a permis de porter notre capacité d’accueil de 100 à 148 places avec une possibilité de recevoir des embarcations jusqu’à 12 mètres. Avec la mise en place des mouillages organisés, notre capacité d’accueil pour les plaisanciers compte 350 anneaux.**

**Je l’indiquais, ce projet est pour notre commune d’importance au plan financier.**

**Le montant du marché s’élève à 2 671 225.71 € H.T. financé à 62.51% par**

**ETAT = 683 744.00 € H.T. 25.60%**

**CTC / ATC = 568 751.60 € H.T. 21.29%**

**CG2A = 200 000.00 € H.T. 7.48%**

**POUR LE LABEL PORT PROPRE, UNE AIDE DE 217 280 € FINANCEE PAR**

**FEDER= 167 280.00 € H.T. 6.26%**

**OEC (ENVIRONNEMENT)= 50 000.00 € H.T. 1.87%**

**Soit un montant total d’aide des différents financeurs de 1 669 775.00 €**

**Je voudrais les remercier et plus particulièrement l’Etat et ses services, qui, au-delà du soutien financier, ont suivis avec intérêt notre projet avec une attention toute particulière au regard de l’aspect écologique : respect des fonds marins et des herbiers de posidonies, mise en place du label port propre.**

**Sur un montant d’investissement de près de 3 millions d’euros TTC, la part communale de cette opération s’élève à 1 350 000 € financés par emprunts auprès de la Caisse d’épargne et de la Caisse des Dépôts et Consignations.**

**Par ailleurs, la maitrise d’ouvrage et le suivi du chantier a été financé par l’ATC, à hauteur de 100 800 € sur un montant de 168 000 € H.T.**

**Voilà pour les chiffres, les investissements sont lourds mais le retour sur investissement est favorable dans la mesure où les recettes escomptées pour l’ensemble de l’activité nous permettrons de faire face à notre engagement et à assurer une exploitation convenable de nos installations sans recours à l’impôt.**

**Au-delà de l’équilibre budgétaire communal, cet équipement sera, à n’en point douter, générateur de valeur ajoutée pour les diverses entreprises touristiques et industrielles de la commune. Je pense bien sûr aux professionnels de la plaisance, aux hôtels et restaurants, aux professionnels des activités nautiques et bien sûr aux entreprises de pêches qui n’ont pas été oubliées et disposent de conditions maximales pour exercer leur activité.**

**En réalisant cette infrastructure, en y associant un accueil au travers du mouillage organisé, la municipalité a voulu doter la commune des outils de son développement. La commune, dans son projet, a surtout voulu respecter les équilibres entre l’activité de plaisance et le maintien d’une plage réservée à la baignade.**

**Porto-Pollo et sa marina, Porto-Pollo et ses plages sera demain un lieu attractif pour un développement harmonieux et de qualité de l’activité touristique dès lors que les professionnels s’approprient cette richesse que les décideurs ont permis de mettre à leur disposition.**

**Je ne peux terminer mon intervention sans remercier ceux qui ont œuvré pour que cet équipement soit fonctionnel, sécurisé et de qualité.**

**Le bureau d’étude BEI avec Gérard MUSSIER et Jérôme ORLANDI,**

**Le cabinet FARNOLE pour son étude d’impact,**

**L’entreprise NATALI et son chef de chantier Loïc PAVETTO que je voudrais particulièrement féliciter pour son professionnalisme.**

**Les entreprises Roch LEANDRI, Jean-Jacques BURESI, CORSE APPONTEMENT MARITIME, MOCCHI TRAVAUX PUBLICS, BASI BTP, son chef de chantier et le maitre d’œuvre de ce rond-point et ces murs d’une très grande qualité technique et architecturale je veux citer Marciano.**

**Enfin merci à Madame STEFANAGGI, pour son travail et ses prestations d’aménagements paysagers.**

**Merci à tous pour votre attention.**